



# Dossier de candidature

## Apprentissage

2



### Conditions d'admission

Pour rentrer à l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris, il faut répondre aux conditions suivantes :

- Après examen du dossier d'inscription par la commission :
  1. soit acceptation immédiate
  2. soit épreuves de recrutement (entretien et test de positionnement)
  3. soit refus de notre part
- Avoir signé un contrat d'Apprentissage avec une entreprise au plus tard à la rentrée. Les candidats peuvent rechercher eux-mêmes une entreprise ou être présentés à une entreprise proposée par l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris
- Être âgé au minimum de 15 ans à la rentrée scolaire de septembre.

*Attention. Nous vous rappelons qu'un stage est obligatoire pour tous ceux ou celles qui n'ont pas d'expérience dans le métier avant le dépôt du dossier de candidature.*

### Documents obligatoires pour la constitution de votre dossier :

- Le dossier de candidature dûment rempli
- Deux photos d'identité (dont une à coller en page 1)
- Une photocopie de la pièce d'identité ou carte de séjour
- Un Curriculum Vitae (CV) actualisé en cas de non scolarisation
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un rapport de stage ou attestation de stage au métier choisi\* (obligatoire pour des élèves n'ayant pas d'expérience)
- Une photocopie de vos 3 bulletins de l'année précédente + le premier de l'année en cours
- Une attestation de la Carte Vitale
- Un certificat de scolarité ou une photocopie de votre dernier diplôme
- Un certificat médical d'aptitude au métier

**Seuls les dossiers complets sont traités.**

\*L'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris ne délivre pas de convention de stage

### Adressez-nous votre dossier en ligne ou par courrier à :

École de boulangerie et de Pâtisserie de Paris, 64 rue des Pirogues de Bercy 75012 PARIS  
Votre contact au service apprentissage : Christiane Salé au +33 (0)1 53 02 93 79  
Standard : +33 (0)1 53 02 93 70 - site internet : [www.ebp-paris.com](http://www.ebp-paris.com)

### Rappel

- Le choix d'un diplôme se fait en fonction du projet professionnel du candidat. Après avoir déposé votre dossier de candidature complet (avec ou sans employeur), vous serez convoqué pour un entretien, un test de positionnement et/ou théorique selon la formation demandée.
- Nos places étant limitées et nos candidatures nombreuses, merci de nous faire parvenir au plus vite votre dossier de candidature complet.
- Notre établissement étant privé en apprentissage, une inscription individuelle est exigée de chaque candidat et non télématique
- La recherche d'un maître d'apprentissage peut se faire avant ou après le dépôt de votre dossier à l'école

### Infos pratiques

- Accès : Métro ligne 14 (arrêt Cour St Emilion), Bus 24 ou 64 (arrêt Baron Le Roy ou Dijon Lachambeaudie)
- Hébergement/Restauration : Foyers, Résidence hôtelière à proximité, Restaurant universitaire (vers Gare Bibliothèque François Mitterrand)
- Organismes gestionnaires des Contrats d'Apprentissage :  
Chambre des Métiers de Paris, 72-74 rue de Reuilly, 75012 PARIS / Tél. : +33 (0)1 53 33 53 33  
CCI Paris Ile-de-France 6 Avenue de la Porte de Champerret, 75846 PARIS CEDEX 17
- Serveur Apprentissage :  
[www.iledefrance.fr/cfacile](http://www.iledefrance.fr/cfacile) [www.apprentissage.gouv.fr](http://www.apprentissage.gouv.fr)
- Post Apprentissage :  
Les Offres d'emplois et d'apprentissage de l'École de Boulangerie et de Pâtisserie de Paris sont consultables sur place